

Fiche pédagogique

La Loi du marché

Sortie en salles
27 mai 2015 (Suisse romande)



Film long métrage, France, 2015

Réalisation:
Stéphane Brizé

Scénario :
Stéphane Brizé et Olivier Gorce

Interprétation :
Vincent Lindon (Thierry Taugourdeau), Karine de Mirbeck (la femme de Thierry), Matthieu Schaller (le fils de Thierry).

Production :
NORD-OUEST FILMS & ARTE
France CINEMA

Distribution : Xenix film
distribution GMBH, Zürich

Version originale française

Durée : 1h33

Public concerné :
Âge légal : 16 ans
Âge suggéré : 16 ans
(Age fixé par défaut sans demande d'abaissement du distributeur)

<http://www.filmages.ch>
<http://filmrating.ch>

En compétition officielle au
Festival de Cannes 2015 – Prix
d'interprétation masculine
décerné à Vincent Lindon

Lire notre entretien avec Vincent
Lindon au bas de cette fiche

Résumé

C'est l'histoire de Thierry, qui, à 51 ans, après 18 mois de chômage, commence un nouveau travail d'agent de sécurité dans un hypermarché. Il se retrouve alors face à un dilemme moral quand on lui demande d'espionner ses collègues.

Avant cela, les plans séquences cruels s'enchaînent : dialogue à sens unique chez *Pôle Emploi*, toilette à son fils handicapé, repas en famille, entretien d'embauche sur Skype, rendez-vous traquenard à la banque... Chaque tranche de vie tire sa force de la précédente – y compris la première, dont on

comprend qu'elle fait suite à un stage de formation stérile de grutier sur lequel on n'a pas dit l'essentiel. Du premier au dernier plan, on est dans le dur, le réel, avec Thierry, pour une sorte de voyage au bout de l'enfer du déclassement social où les respirations sont rares – ici un cours de rock'n roll, là une chanson à l'occasion d'un pot de départ. Fidèle à ses méthodes et à ses convictions, Stéphane Brizé traque le romanesque derrière les situations les plus banales qui soient, faisant à la fois de Thierry un héros du quotidien et le miroir d'une société gangrenée par le chômage de masse et l'individualisme galopant.

Commentaires

Après avoir abordé des thèmes liés à la vieillesse, à la vie familiale et au couple dans ses précédents films, Stéphane Brizé s'éloigne ici quelque peu de la sphère intime pour, selon ses propres termes, « *mettre en écho l'homme et son environnement social* » -

Ce faisant, il se rapproche dans sa démarche de cinéastes contemporains comme les frères Dardenne ou Ken Loach, par exemple, lesquels opèrent la plupart du temps à la limite entre documentaire et fiction afin de restituer au plus près le réalisme



social auquel ils prétendent. Pour parvenir à « *observer la brutalité des mécanismes et des échanges qui régissent notre monde* », il s'agit pour Brizé (photo ci-dessus) de mettre en place un nouveau type de dispositif, à la fois sur les plans financier, technique et artistique. Tout d'abord, le réalisateur choisit d'écrire ce

Disciplines et thèmes concernés :

Citoyenneté

Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique...en s'interrogeant sur l'organisation sociale et politique d'autres communautés du passé ou du présent...
...en se sensibilisant à des problématiques liées aux rapports entre les hommes (minorités, déséquilibres Nord-Sud,...) et à l'environnement (naturel et social)
SHS 34

Sciences humaines et sociales, histoire :

Analyser l'évolution et les changements dans l'organisation collective des Hommes au sein des sociétés d'ici et d'ailleurs à travers le temps en analysant et en comparant des problématiques historiques et leurs modes de résolution actuels et passés, en analysant les différentes conceptions et les différentes relations de l'individu et des groupes sociaux à travers le temps.
Identification des inégalités politiques, sociales, juridiques et de leurs contestations
SHS 32-33

Education numérique :

[Décodages des intentions latentes d'un messages \(commerciales, politiques...\)](#)

[Étude de créations médiatiques à l'aide d'outils d'analyse du message et du support \(stéréotype, portée sociale du message, grammaire de l'image et du son, aspect subliminal, points forts et limites du support, ...\)](#)

[Analyse du rapport entre l'image et la réalité](#)
EN 31

scénario sur «*l'humanité d'un individu en situation de précarité confrontée à la violence de notre société*» avec une de ses connaissances, le scénariste Olivier Gorce, très au fait des thématiques sociales et politiques. Rapidement, ils décident, avec la production, de baser leur travail sur une équipe technique réduite, un budget limité et d'entourer Vincent Lindon, déjà à l'affiche des deux réalisations précédentes du réalisateur, d'acteurs non-professionnels recrutés dans les mêmes métiers que ceux qu'ils exercent dans le film. Enfin, le jeune chef-opérateur, Eric Dumont, est choisi parce qu'il n'a réalisé jusqu'ici que des documentaires. Tous ces éléments réunis doivent contribuer à la rigueur du sujet et en accentuer la crédibilité.

La France de 2015, un pays qui peine à sortir des chiffres rouges –

Que ce soit sur l'inversion de la courbe du chômage ou la relance de l'économie, les gouvernements mis en place par François Hollande dès son élection à la Présidence de la République en mai 2012 ne sont pas parvenus à tenir les promesses faites durant la campagne électorale. En 2015, le nombre de sans emploi avoisinait toujours les 10% et les perspectives futures n'étaient guère réjouissantes, surtout pour les chômeurs âgés.



Une problématique qui dépasse les frontières –

Au-delà de l'Hexagone, en Europe comme ailleurs, le même problème prenait de l'ampleur, à l'exception de quelques îlots préservés (dont la Suisse). Selon le réalisateur «*le travail devient une denrée rare, comme l'eau. Et les entreprises ont un pouvoir colossal entre leurs mains (...). Si l'entreprise se comporte comme une dictature qui possède l'arme nucléaire, l'employé devient ni plus ni moins que de la chair à canon. Que lui reste-t-il alors de sa dignité ?*». Plus que local, le propos se veut donc global et démontrer à quel point une mondialisation ultra-libérale peut

anéantir les meilleures intentions individuelles.

La généralisation de la surveillance ou la fièvre paranoïaque générée par le tout sécuritaire –

Annoncée en 1949 par l'écrivain britannique George Orwell dans son roman d'anticipation *1984* (qui décrit un état totalitaire dominé par *Big Brother* dans lequel des caméras scrutent la vie des citoyens), la vidéosurveillance à grande échelle a vu le jour en Angleterre dans les années 1980, pour faire suite aux attaques de l'IRA (Armée Républicaine Irlandaise). Depuis, cette pratique s'est généralisée à la fois dans les lieux sensibles (banques, administrations, entreprises, écoles etc...) ainsi que sur les routes, autour des stades, ceci dans la plupart des pays développés.



Si, dans un premier temps, cette avancée technologique fut annoncée comme un succès, une lecture plus subtile des résultats amène à observer un déplacement de la délinquance dans les zones non-équipées, sans compter les dérapages portant atteinte aux libertés individuelles. Comment, en effet, ne pas penser aux conséquences d'une telle intrusion dans l'espace public et privé ? Comment ne pas remonter aux pires heures du maccarthysme américain ou du stalinisme soviétique, poussant les populations à observer et à dénoncer leurs proches qui ne suivent pas le « bon chemin » ? De nos jours, la généralisation des systèmes étatiques de surveillance et leur extension au secteur privé, tant de l'entreprise que du domicile ou des lieux de loisirs, fait apparaître des comportements exagérément sécuritaires, voire paranoïaques, au sein des populations prises dans une spirale de la peur de l'autre, aux antipodes du « vivre ensemble » nécessaire à toute vie sociale harmonieuse et responsable, quotidiennement en tête des valeurs prônées par les politiciens de tous bords.



auregard de la collectivité et à prendre d'autant mieux la mesure de l'indifférente cruauté d'un système et d'une société qui s'accomodent d'une telle calamité » (Le Monde)

Une « Passion » contemporaine –
« Ce parcours que tant de citoyens vivent dans leur chair, Stéphane Brizé en fait une Passion froidement contemporaine dont les stations sont des enseignes commerciales. Ce faisant, il pousse le spectateur à éprouver presque physiquement ce calvaire ordinairement soustrait

Un acteur enfin récompensé –
Après une longue carrière débutée comme technicien et assistant, **Vincent Lindon** a joué dans près de 60 films. Le comédien décroche enfin la consécration tant attendue, tant méritée : le Prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 2015 et le César du meilleur acteur dans la foulée.

Objectifs pédagogiques

- Faire connaissance avec le monde du travail et celui des sans-emploi
- Prendre conscience de l'état de précarité économique d'une frange importante de la population
- Comprendre la situation sociale dans laquelle évoluent des chômeurs de plus de 50 ans en France
- Evaluer la présence, puis les conséquences de la vidéo-surveillance
- S'interroger sur les effets de Skype ou des applications de vidéo chat sur les relations interpersonnelles
- Se pencher sur les notions de contrôle de la vie d'autrui et de la délation qui y est parfois associée

Pistes pédagogiques

1. Le premier plan nous fait découvrir un bureau de Pôle emploi, où tous les espoirs sont permis et si souvent déçus. Dans ce bureau, sur un mur en arrière-plan une petite affichette, «*Que dit la loi ?*», qui fait écho au titre du film. Si un complexe tissu juridique régleme et cadre en effet le monde du travail, on comprend vite qu'on a affaire ici à une autre loi, celle d'une nouvelle jungle, laquelle implique que ce sont les individus qui doivent savoir se

vendre, se débrouiller, manger pour ne pas être mangés.

Stéphane Brizé explique à ce sujet : «*La loi, c'est ce qui est attribué à la justice, ce qui est le plus équilibré possible. Et le marché, c'est une construction raide, qui peut être extrêmement brutale, cynique. Ces deux mots associés laissent penser que le marché est une chose contre laquelle on ne peut pas aller, dont l'existence est nécessaire, contre laquelle on ne peut rien faire puisque, contre la loi,*

on ne peut rien faire. La loi du marché semble réhibitoire pour les plus modestes.»

Interrogez-vous sur ces deux notions de « loi », dans une perspective citoyenne et économique. Sur quels éléments sont-elles fondées ? Partant du principe que la justice est avant tout là pour défendre les plus faibles, comment nos démocraties peuvent-elles en assurer le respect en protégeant leurs citoyens contre d'éventuels dérapages ou abus ?

2. Dans un café, Thierry parle avec d'anciens collègues de travail. **Il y a, en simplifiant un peu, deux points de vue : celui des travailleurs qui veulent continuer la lutte syndicale et faire condamner les patrons qui les ont licenciés et, de l'autre, celui, plus pragmatique, de la résignation face à la dureté d'un système, qui pousse les individus au « chacun pour soi » afin de tirer son épingle du jeu.**

En Suisse, où les luttes syndicales restent très mesurées en raison de la relative bonne santé de l'économie, de telles situations sont rares mais commencent toutefois à apparaître lors de licenciements massifs.

En comparant la situation dans nos deux pays voisins, tentez de faire comprendre ce qui les différencie sur les plans politique, économique et social.

Faut-il s'attendre à ce que, dans les années qui viennent, la France se rapproche de notre mode de faire ? Ou que la Suisse perde progressivement de son assurance pour connaître de plus en plus souvent des situations comme celles décrites dans le film ?

Enfin, si les élèves font l'effort de s'identifier aux protagonistes de cette scène, pensent-ils qu'il soit meilleur pour l'avenir de la société de mener des luttes en groupe afin de sanctionner les infractions au droit du travail ? Ou l'action individuelle offre-t-elle de meilleures chances de s'en sortir à long terme ?

3. L'entretien sur Skype qui suit pose plusieurs questions intéressantes.

Ce nouvel outil informatique devrait, idéalement, offrir une meilleure communication et faciliter certains contacts en évitant les déplacements inutiles. Or, que voit-on là ? Dans un premier temps, le recruteur remercie Thierry d'avoir accepté ce type d'entretien ; le dialogue peut commencer. Mais très vite, le malaise s'installe pour se terminer par un fiasco et la phrase qui terrasse le chômeur : « *Il y a très peu de chances que vous soyez pris* ».

Est-ce que l'entretien aurait été le même sans Skype ? La distance virtuelle créée par ces nouveaux outils ne génère-t-elle pas un fossé ? Derrière une apparente liberté, une certaine désinvolture, cette pratique ne dérive-t-elle pas là vers un manque de respect en même temps qu'elle empêche toute réaction ? Alors Skype ou Zoom, plutôt passerelle ou plutôt barrière ? On pourra apporter une réponse nuancée suivant les usages.

4. Le langage comme clé de la réussite sociale. ?

Pendant la scène de la vente du mobilhome en particulier, comme dans d'autres d'ailleurs, la gêne ressentie par le spectateur n'est-elle pas due à ce

que l'on aimerait que Thierry s'exprime mieux, avec plus de talent et de conviction ? Au fond, son drame n'est-il pas qu'il ne sait pas se vendre et que cela constitue une sorte d'écran de fumée derrière lequel ses interlocuteurs ne voient pas l'homme qu'il est réellement, ses qualités, sa vraie valeur et en profitent largement pour le laisser là, dans son tragique isolement ? Autour de vous, en classe et dans les cercles que vous fréquentez, n'observez-vous pas le même type de phénomène autour du langage, de la facilité à s'exprimer, tant oralement que par écrit ? Interrogez-vous sur les causes et les conséquences de cet état de fait. Le rôle de l'enseignement n'est-il pas justement de donner, sur ce plan là, entre autres, les mêmes chances à tous ?

5. A partir du moment où Thierry accepte un emploi de surveillant dans un hypermarché, sa vie bascule peu à peu vers un nouveau cauchemar, celui d'une trahison à l'égard de ses pairs, de ses collègues, de gens comme lui, au bord de la précarité.

Sachant que la surveillance à l'aide caméras vidéo envahit de plus en plus notre environnement, quel regard portez-vous sur ce type de sécurité, tout d'abord dans les lieux que vous fréquentez le plus souvent (école, transports publics, gares, stades, bibliothèques...) ? Ensuite dans son usage privé (appartements, villas, immeubles) ? Estimez-vous que ce phénomène fait aujourd'hui partie intégrante de notre monde et qu'il faut vivre avec ou que l'on doit plutôt légiférer afin d'en restreindre l'étendue au

strict minimum ? A une autre échelle, pensez-vous que la surveillance du monde par satellite exercée par les grandes puissances soit une extension de cette pratique et qu'elle pose les mêmes problèmes en matière de menace pour les libertés ?

6. Dans l'hypermarché au moment de dénoncer ses collègues et déjà auparavant lors de l'évaluation de l'entretien d'embauche de Thierry, un profond malaise se fait encore ressentir. En effet, plus qu'à une attitude critique constructive, on assiste là à une sorte de descente en flèche qui consiste à humilier l'individu qui ne rentre pas dans les cases, à le briser, le bannir en quelque sorte dans un geste de délation. Cela nous rappelle les procès qui ont eu cours dans les plus sordides des dictatures, qu'elles fussent « prolétariennes », religieuses ou militaires. Que connaissent les élèves des pays ou sociétés qui ont encouragé ou encouragent encore la délation comme signe de citoyenneté, voire s'en servent sous la forme d'une menace (où celui qui ne dénonce pas est considéré coupable) ? On connaît bien entendu le cas de la Corée du Nord, mais il en existe bien d'autres comme la Chine de la révolution culturelle, les procès staliniens ou ceux du maccarthysme aux Etats Unis.

7. Le plan-séquence, souvent en caméra fixe ou alors « à l'épaule » a été choisi comme élément de grammaire cinématographique afin de restituer au plus près le côté pesant, répétitif, lancinant du quotidien de Thierry.

Quel est l'effet de ce choix formel sur nous, spectatrices et spectateurs ?

Ce choix formel nous rapproche du documentaire dont le chef-opérateur est issu. Paraît-il plus convaincant et approprié dans le cas présent que le montage serré auquel on assiste le plus souvent dans le cinéma contemporain ? Cette volonté clairement

revendiquée par le réalisateur de calmer le rythme de la narration réussit-elle quand même à nous captiver en intensifiant l'émotion et l'information plutôt que l'action ?

8. La dernière image du film....

Où va donc Thierry à votre avis ? Partagez-vous son choix ?

Pour en savoir plus

Le site officiel avec le dossier de presse à télécharger (PDF)

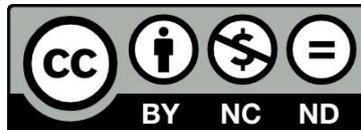
<http://diaphana.fr/film/la-loi-du-marche>

Filmographie de Stéphane Brizé

<https://www.allocine.fr/personne/fichepersonne-14525/filmographie/>

Rencontre avec Stéphane Brizé et Vincent Lindon au Festival de Cannes 2015 (vidéo d'Arte, 15 min)

<https://www.youtube.com/watch?v=aVrk5uqZJa0>



Marc Pahud, Membre de la Commission nationale du film et rédacteur e-media. Mai 2015. Actualisation en mai 2022.

ENTRETIEN AVEC VINCENT LINDON

« Cela s'appelle le courage »



Vous dites que « La Loi du marché » est l'un des films les plus importants de votre parcours. Pourquoi ?

C'est un film épuré, fort de signification et d'intégrité, qui ne donne pas d'ordre à ses spectateurs : il ne nous dit pas ce que l'on doit penser des personnages, si ce sont des gentils ou des méchants. Il oblige chacun à s'interroger : qu'est-ce que je ferais à la place du personnage principal ? Il y a une forte empathie autant pour ceux qui ont vécu le parcours de chômeur de Thierry, mais ni misérabilisme, ni lamentation.

C'était important pour vous d'interpréter un « type bien » ?

Oui, un type bien qui supporte ce qu'on lui fait subir en courbant l'échine mais en ne se révoltant jamais. Il veut absolument conserver un travail pour nourrir sa famille. Cela s'appelle le courage. Il y a des gens qui souffrent terriblement dans leur vie professionnelle mais qui restent dignes et forts parce qu'avec ça ils gagnent leur bifteck. Il y en a d'autres, qui n'ont pas vraiment les moyens de claquer la porte, et qui se les donnent. C'est du courage aussi. On n'est pas forcément un héros en montant sur ses grands chevaux.

Thierry encaisse énormément dans cette scène où d'autres chômeurs commentent sa performance lors d'un entretien en vidéo...

Comme on dit dans le jargon actuel, il prend cher ! Il n'y en a pas un pour racheter l'autre ! Cette scène mélange la surveillance, la délation, la critique. Ces précaires entre les précaires deviennent des animaux enragés. On dézingue à tout va ! C'est révélateur d'un monde où il y a 9 personnes pour 2 biftecks.

Stéphane Brizé vous a-t-il donné ou pas des consignes sur le langage corporel ?

Pas ! Pour caricaturer, nous sommes partis dès notre premier film ensemble sur le principe que l'habit fait le moine. Si vous avez la bonne tenue vestimentaire, c'est criant de vérité. Aucun des choix du film ne s'est fait sans un accord commun entre nous. Impossible que je lui dise quelque chose du

genre : « Je ne le sens pas, mais je vais faire comme tu as envie ».

Comment êtes-vous parvenu à une qualité de jeu aussi homogène dans un film qui recourt à de nombreux non-professionnels ?

Pour leur rendre hommage, j'ai envie de les appeler des « acteurs qui n'avaient pas encore joué la comédie » ! Je connais des professionnels qui ne sont pas du tout professionnels et des amateurs qui sont ultra pros. Orson Welles n'est pas un metteur en scène professionnel quand il fait « Citizen Kane », Charles Laughton non plus avec « La Nuit du chasseur ». Stéphane Brizé nous donnait le temps, comme si nous devions vivre chaque scène dans la vraie vie. L'homme qui me fait face à Pôle emploi dans la première scène fait réellement ce travail dans la vie, et même dans ce bureau-là ! Dès qu'on joue ensemble, dès qu'on écoute l'autre, on oublie automatiquement la caméra. Et à cette seconde-là, entre celui qui a déjà joué et celui qui pour qui c'est la première fois, c'est kif kif bourricot. On est au plus près de la vie.

Etait-il important que le film soit présenté à Cannes, là où la loi du marché est très importante ?

Ultra-important ! J'étais fou de joie en apprenant la nouvelle. Le Festival de Cannes est la plus grande plateforme au monde pour le cinéma. Vous allez être vu par la presse étrangère, les acheteurs des différents pays. Si le film n'avait pas été sélectionné, il ne serait pas moins bon, mais n'aurait pas le même retentissement et n'aurait pas été acheté dans autant de pays. Ça change tout !

Mais il y a eu aussi des réflexions assez désobligeantes chez des confrères français, qui jugeaient qu'un film de Brizé n'avait pas sa place à Cannes...

Je ne lis pas ça. Ça ne m'intéresse pas. En général, les critiques et les entretiens dans la presse, je lis les titres et c'est tout. Si je suis invité au 20h chez Delahousse, il ne me viendrait pas à l'esprit de me le passer en replay. Il m'arrive aussi de faire des films que je ne vois pas ensuite. Je préfère vivre du fantasme ou de l'idée que je m'en fais ! Ce que je vous dis ici n'est pas de moi, mais j'adorerais sortir des choses pareilles : « J'essaie de passer le moins de temps possible à changer ce qui est interchangeable. J'essaie de passer le plus de temps possible à changer ce qui est encore changeable. Et pourvu que je discerne les deux toute ma vie ».

Que vous apporte le cinéma aujourd'hui ?

Tout dépend duquel on parle ! Il y a le cinéma que je fais et celui que je vois. En ce moment, je me nourris de vieux films américains et français des années 40 et 50 : Wellman, Walsh, Capra, Grangier, Renoir... Mes rôles à moi me laissent tous de petites séquelles, ou des petits tuteurs, comme pour les rosiers. Quand on joue le maçon de « Mademoiselle Chambon », le maître nageur de « Welcome », ou Thierry dans « La Loi du marché », on ne fait pas ça impunément. Ça oblige à 2-3 petites choses. On ne va pas faire le zouave sur un yacht...

Propos recueillis à Cannes par Christian Georges, en mai 2015